Groupe-projet culture

Réunion du 15 décembre 2015

Présents :
Jean-Pierre Charlier
Nathalie Arnoux (FOL)
Hugo Lambert
Roxane Milet (FOL)
Ginette Bellavoine
Martine Carnis
Philippe Arbouch
Nadège Soulier
Carmen Ciatarras (fin de réunion)

Excusée : Francine Toqué

1 Financement des travaux

- La fondation Caisse d'épargne a rejeté notre demande. Jean-Pierre nous lit la lettre indiquant que ce projet ne correspond pas aux critères du financement. Il serait utile de reprendre contact pour mieux cerner les raisons de ce refus.

Quel financement de remplacement? Jean-Pierre et Martine vont explorer le *crowfunding* (Ulule, Kisskissbankbank…). Qui solliciter par ailleurs? le Crédit mutuel finance actuellement des projets «musique ». Peut-on solliciter la Fondation de France? ou encore faire appel au mécénat (dons en nature, matériel...) pour l'équipement de l'Aéronef ?

- Les Ateliers des Carnutes pourraient « rafraîchir » la salle à moindre coût dans l'attente d'une autre solution financière. Le plus gros travail de rénovation concernerait la scène (trop étroite). L'acquisition d'un *algéco* pour aménager une loge à l'extérieur peut être remise à plus tard. Il faudrait aussi supprimer la cloison de la scène.

Un devis électricité a été produit : quelques petits travaux sont incontournables dans ce domaine.
Actuellement il faut donc trouver 6 000 € pour réaliser le minimum de travaux.

2 La communication autour du projet

Le communiqué aux acteurs culturels : il a été **validé par le CA du 14 décembre 2015**. L'ancien logo du FAC est conservé pour le moment. Nous n'utilisons pas le logo de Culture ô Centre , l'agence étant seulement conseil technique. Le logo de la FOL figurera.
Le communiqué sera mis en forme (Nadège) et envoyé en janvier 2016. Carmen transmettra le logo du FAC à Hugo. On ajoutera le logo de l'Aéronef : la fourmi.

La liste de cibles culturelles est relue, complétée et amendée (1). Il faut constituer une seconde liste de cibles concernant les étudiants et lycéens (2) (associations ou responsables de l'éducation). Une liste des médias doit également être constituée (3).
Les listes seront créées sur Excel pour simplifier la gestion. Des tris sont possibles et favoriseront le travail avec Nadège.
Chacun doit adresser les compléments à Hugo : hugo.lambert@fac.asso.fr
Les chorales et les troupes de théâtre amateur(e)s sont absentes du listing.

Rétroplaning : envoi du **communiqué entre le 28 et le 31 janvier 2016**.

Le **4 janvier** au plus tard, Hugo doit pouvoir récupérer les adresses et noms nouveaux fournis par chacun pour enrichir le listing.
Nadège produira le mail de communication (le communiqué mis en page) et nous adresse le projet pour que nous validions et corrigions dans les meilleurs délais.
Attention : ne pas « se tirer une balle dans le pied » en adressant le mail avant la réalisation des travaux, car certains déçus se désinscriraient peut-être de la liste et ne reviendraient pas une fois les travaux réalisés.
Ce qui pourrait être bloquant : les rideaux à installer, la scène un peu étroite. Peut-être faut-il installer aussi un autre rideau devant l'écran blanc. Si l'on envoie ce mailing, il faut donc accompagner les artistes, leur expliquer que les travaux seront faits etc..
Nadège demande à être informée sur **la programmation projetée** de manière à anticiper sur la communication.

Facebook : on n'a pas le droit d'utiliser un profil en tant qu'association : Facebook d'ailleurs peut le supprimer ...Or, actuellement, nous avons une page et un profil.

Une page : site web, vitrine (au nom d'une entreprise ou d'une célébrité (fonction de **publicité)**

Profil : un utilisateur peut *like*r, et à partir de là, il verra les *news*, … le profil est strictement **personnel** ! Il doit être protégé.
Néanmoins, on doit utiliser au départ un profil, indispensable pour créer la page...
Le FAC est administrateur. Il faut donc repartir d'un profil qui ne sera pas apparent. Ces aspects techniques sont à revoir entre Hugo et Nadège pour éviter des problèmes juridiques...

Le groupe : « fourre-tout » sur un thème (philosophie, décoration...), ne nous concerne pas.

3 La convention avec la FOL

La FOL est partie prenante au projet. Il faudrait donc passer une convention de partenariat. Le FAC est partenaire de la FOL à travers l'UFOLEP depuis plusieurs années. La ligue développe ainsi ses idées, ses valeurs à travers des projets culturels avec les résidants.
Une convention-type est proposée pour constitution d'un réseau partenarial, et ciblage sur des projets de programmation ultérieurs. Philippe propose de suivre la rédaction de cette convention, ses aspects juridiques et techniques (billetterie, déclarations diverses, licences, notamment boisson...). Il contactera Christian pour la mise en forme.
Les conventions passées avec le lycée Fulbert et le collège Hélène Boucher (convention-type) seront également examinées.

4 Concernant la consommation d'alcool, le FAC a une responsabilité : nous devons être très attentifs et être clairs sur ce point. On peut imaginer un « bon » boisson payé avec l'entrée (exemple : bière), et on doit se poser la question de la surveillance et de la prise en charge des « incidents» (présence de la Croix-rouge?. Le problème de la consommation d'alcool se pose par exemple avec les spectateurs de Balle Batche : reggae). Peut-être faut-il faire cette expérience un peu plus tard
(2017) ? Hugo a contacté également l'association Paillasson. Il abordera cette question avec ses représentants.

5 Le « grand événement inaugural de mars » : faut-il le maintenir ?
Syrano ? Grand corps malade ? Eddy Charrier ? Après avoir envisagé de prendre contact avec ces

artistes, il semble préférable de repousser cet événement de lancement qui ne se justifie plus pour l'instant (travaux non réalisés).
Il faudra établir une concertation avec les autres salles de Chartres (articulation des programmations etc..). En particulier, avec la nouvelle salle ABC dédiée au théâtre … l'Aéronef devra prendre une place spécifique sur le territoire. Le RDCEL, réseau culturel d'Eure-et-Loir est actuellement en sommeil et ne veille plus à cette « coordination ».

Attention à la programmation de la salle Aéronef : ne pas oublier d' informer Carmen.
Carmen précise qu'elle se réfère à l'avis de Catherine quand une demande de location est enregistrée. Le Gain's bar pourrait être mieux utilisé pour les réunions et libérer l'Aéronef. La compagnie *Comme si c'était vrai* répète actuellement tous les lundis et propose de donner un spectacle en juin 2016 : ils paient 600 € à l'année. L'association de *Chi cong* paie également 600 €.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 26 janvier à 9h 30